

Pays de la Loire, Loire-Atlantique
La Baule-Escoublac
lotissement Hennecart
22, 24 avenue du Général-de-Gaulle

Immeuble à logements dit Ker Cérès et magasin de commerce, 22-24 avenue du Général-de-Gaulle

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44000745
Date de l'enquête initiale : 1990
Date(s) de rédaction : 1998
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale patrimoine de la villégiature
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : immeuble à logements, magasin de commerce
Précision sur la dénomination : immeuble à logements ; magasin de commerce
Appellation : Ker Cérès
Destinations successives : immeuble à logements, magasin de commerce

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2004, BZ, 371-372

Historique

Ces villas jumelles ont été dessinées par l'architecte parisien Edouard Datessen vers 1880, d'après la petite-fille de celui-ci. Ce sont les premières villas jumelles de La Baule. Elles furent occupées par la boucherie et la boulangerie et le nom "Cérès" évoque la divinité double de la terre. Des photos sont consultables dans le fonds Nordheim (ND phot) à l'agence Roger et Viollet à Paris.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Edouard Datessen (architecte, attribution par source)

Description

Plan massé avec rez-de-chaussée et deux étages sur sous-sol. Ces villas "symétriques de type chalet" (cf. typologie) sont implantées sur rue à l'angle de l'allée de la Chapelle au nord et sur la place du Maréchal Leclerc à l'ouest. La toiture est en ardoise et les murs sont en moellons. Les encadrements de baies et les pilastres de part et d'autres des pignons sont en appareillage mixte : pierre et brique. Sur la façade ouest les deux pignons couverts sont ornés de pan-de-bois plaqué et le remplissage est recouvert d'enduit. Une ferme débordante supportée par des consoles est ornée devant chaque pignon de bois découpé et surmontée par un épi de faitage en bois sculpté. Une porte-fenêtre encadrée par deux fenêtres au rez-de-chaussée est surplombée par un long balcon en bois sculpté sur toute la façade. Deux portes-fenêtres ouvrent au centre de ce balcon et sont surmontées par une fenêtre abritée par l'auvent de toiture.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre ; moellon
Matériau(x) de couverture : ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, 4 étages carrés
Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

Typologies : médiéval

État de conservation : restauré

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Éléments remarquables : élévation

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Collection particulière Nordheim. **Immeuble à logements dit Ker Cérés.**

Illustrations



Immeuble à logements dit
Ker Cérés et magasin de
commerce, vue d'ensemble.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20054400124NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Lotissement concerté Hennecart et Darlu puis lotissement de la Baule Centrale (IA44000833) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, La Baule-Escoublac

Auteur(s) du dossier : Alain Charles, Ronan Durandière

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Immeuble à logements dit Ker Cérés et magasin de commerce, vue d'ensemble.

IVR52_20054400124NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation